

Réunion Trassanel et Visioconférence du CD du CDS 11

24/09/2021

Présents à Trassanel : Christian Amiel, Catherine Jacquiri, Dominique Blet, Cyril Gasula, François Purson, George Messina, Dominique Poulain, Daniel Cavaillès, Jean Marie Briffon.

En visioconférence : Annick Blanc, Nadège Mariot.

Soit 13 participants

Excusé : Christophe Bès, Laurent Herman, Jean-Michel Escande

1. Le point financier :

Paiements en cours		
Avoir MJC		800,00
Charges fixes	Cotisations	250,00
	Tenue de compte	80,00
	Titanobel consignment	1 722,00
	Spéléaude	1 500,00
	Adm CDS	500,00
	Formation	2 000,00
	Sommes engagées à prévoir	6 852,00
Disponible		10 583,50
Stock explo Titanobel		1 200,00

Papy rappelle que les modalités de financement du CDS et des clubs ne passent plus par des « subventions » globales mais par le financement des projets déposés par les CD et validés par les commissions de l'ANS, de la FDVA ou autres.

Il convient donc que les clubs facturent au CDS leurs actions menées dans le cadre de ces projets validés et réalisés.

Cependant les clubs peuvent désormais déposer leurs propres projets via le compte Asso quitte à se grouper pour atteindre des sommes demandées au moins égales à mille euros.

Il est convenu de garder 2000€ pour les subventions AIF

3000€ pourraient donc être reversés aux clubs sur facturation au CDS en plus des crédits fléchés par les projets validés ANS ou autres tels que les travaux à la grotte du Cimetière ou les recherches sur le matériel au féminin. .

Papy rappelle également que les actions CDS avec crédits fléchés sont rémunérées au pro rata de la participation de chaque club

2. Formations :

- a. En interne : la formation des trésoriers portant sur :
 - i. Comment fonctionne la tenue des comptes associatifs
 - ii. Quel outil utiliser pour ça
 - iii. Comment et pourquoi faire un budget prévisionnel
 - iv. Comment faire une demande de subvention
 - v. Comment rendre compte

La visée de cette formation est de fournir à chaque club les outils pour faire des demandes de subvention selon les nouvelles procédures via le compte Asso. Les demandes doivent concerner des projets sportifs ou la formation mais pas les projets à visée scientifique sont exclus. Chaque demande doit nécessairement être supérieure à 1000€. Un regroupement de clubs est possible.

b. Exercice secours

Il aura lieu les 9 et 10 octobre à Trassanel. Exceptionnellement le regroupement est prévu à 9h sur place sans la procédure habituelle de déclenchement par le SDIS qui est prévenu.

c. Stage de formation technique et scientifique

Piloté par Nadège Mariot, ce stage du 29 octobre au 1^{er} novembre veut répondre aux besoins et attentes de chaque participant. 10 participants sont déjà inscrits mais il peut encore y avoir de la place si le nombre d'encadrant est suffisant.

3. Point sur la rencontre avec le Conseil Départemental

a. Le très bon accueil réservé par Madame Lucciani du Conseil Départemental laisse augurer d'un tournant pour la spéléologie audoise. Les travaux de nettoyage des cavités et dollines financés pourront être envisagés mais aussi la création du Conservatoire du milieu souterrain. Pour ce dernier projet un travail d'élaboration est nécessaire et une commission au sein du CDS doit s'y atteler. Ce projet s'articule heureusement avec la construction du futur bâtiment à l'entrée de la Grotte de Limousis où un local de 48m² est réservé aux spéléos. L'aide de Delphine du CSRO sera précieuse pour la structuration de ces projets.

b. Renouvellement du label environnement ?

4. Travaux à envisager :

a. Grotte du Cimetière

Nettoyage grotte préhistorique raison de la subvention déjà reçue pour ces travaux, ils devront être réalisés avant le 31/03/2022.

Un balisage pédagogique de la grotte sera à réaliser dans un deuxième temps.

Pour mémoire un professionnel a réalisé une étude des équipements à prévoir pour l'usage pédagogique de la grotte et les entraînements secours.

b. Nettoyage de La Vernouze

François Purson nous informe que le terme de dépollution doit être réservé aux travaux concernant des matières toxiques, sinon le terme de nettoyage doit être employé d'autant plus que notre assurance ne couvre pas ce qui relève effectivement de travaux de dépollution, *de nettoyage et d'enlèvement de produits dangereux et des armes, munitions ou assimilés (non assuré en initiation)*.

Le texte de référence : https://assurance.ffspeleo.fr/IMG/pdf/resume_des_garanties_ffs_2021.pdf

On discute donc de l'opportunité d'un nettoyage de cette cavité sachant que le maire d'Espezet contacté par Stocche est d'accord pour mettre du matériel à notre disposition. L'intervention ne pourra de toute façon se faire qu'en 2022. Kinou contacte le Conseil Départemental pour connaître la démarche la plus opportune pour un financement.

c. Nettoyage au Rec d'Argent

Cette intervention ne peut se faire que dans le courant de l'été en raison d'un siphon à franchir après pompage de l'eau résiduelle. Ce captage qui n'est plus exploité actuellement alimentait initialement la commune de Gruissan puis les pépinières du Rec d'Argent. Ce captage est situé sur la commune de Gruissan mais aussi sur le territoire du Conservatoire du littoral. On prend l'avis du Conservatoire avant d'en parler avec le Conseil départemental.

d. Barran de la Serre

On exclut de demander une subvention puisqu'il s'agit de retirer un aménagement ancien (câble électrique) qui n'a plus de raison d'être et Annick Blanc propose que le club de Roquefort s'en charge aidé par d'autres spéléos.

e. Stage matériel féminin

Également financé par une subvention ANS, il doit être réalisé avant le 31/03/2022.

5. Publications :

a. SpéléAude : le prochain numéro est sur les rails et devrait sortir début 2022. Deux articles sont déjà programmés (Annick Blanc et Laurent Herman)

6. Sentiers karstiques :

a. Belvis : les signatures des propriétaires concernés par le trajet du sentier ont toutes été recueillies. Delphine du CSRO s'est saisie du dossier qui progresse donc.

Faut-il lancer la démarche d'inscription au PDESI ?

- b. Nettoyage grotte préhistorique. Il s'agit d'un gros travail et la DRAC est partante. On attend son feu vert.
 - c. Trassanel : on attend d'avancer plus sur Belvis.
7. Dates à retenir :
- a. **9 et 10 octobre** entraînement SSF départemental
 - b. **Du 15 au 18 octobre** : 31^{ème} Rencontres d'Octobre (RO)
 - c. **16 au 17 octobre 2021** : **exercice régional Spéléo Secours**
 - d. **29 octobre au 1^{er} novembre** : **stage de formation.**
 - e. **L'AG du CDS : Samedi 15 janvier à 16h à Trassanel.**
8. Dates à programmer :
- a. La formation des trésoriers en novembre ou décembre
 - b. Continuation des travaux à la Grotte du cimetière :
 - i. Aménagement de l'entrée
 - ii. Topo
 - iii. Équipement technique suite étude de Lionel
 - c. Nettoyage de la doline de La Vernouze en 2022

François Purson demande que l'on ajoute au CR : Au printemps prochain (date non définie) il est organisé un atelier de construction d'appareil de détection et écoute des chiroptères. Le coup de ces appareils est dérisoire par rapport aux identiques du commerce. Un atelier est prévu sur Carcassonne, ou plutôt à la Base de Trassanel. 10 personnes par atelier est correct, il faut donc vous inscrire assez rapidement car la liste sera close à mi novembre.

Voici les liens d'inscription et descriptif :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-pour-l-etude-et-la-protection-des-mammiferes-sfepm/evenements/souscription-pour-les-ateliers-2022-teensy-recorder>

<https://framagit.org/PiBatRecorderPojects/TeensyRecorders>